

## Séance itinérante du 04 janvier 2019 (CFES)

*Note : ces extraits de séance ne reflètent pas l'entièreté des débats et des discussions menés au cours de la séance. Ces extraits sont une synthèse des principales décisions prises. La documentation qui a précédé les débats n'est pas reproduite dans ces extraits. Les questions liées à des personnes particulières n'y figurent également pas.*

PRÉSENTS : GILLES LAGUESSE, DAMIEN MAQUET, ANOUK COLBRANT, JOËLLE MOUTON, SÉBASTIEN STRADE, DOMINIQUE GALLET, BENOÎT WILTGEN ET MICHEL PICALAUSA.

ABSENTS : ELISA DURY ET ROMAIN DEBLANDRE

La séance était précédée d'une présentation du Centre de Formation des Espoirs Sportifs par Frédéric Gaspard, responsable du Centre, et quelques joueurs du haut-niveau en présence des parents de jeunes espoirs et des administrateurs.

SÉANCE OUVERTE PAR GILLES LAGUESSE À 18H30

- ✓ La collaboration avec Hervé Conti, en charge du développement de la LFBB, a pris fin le 20 décembre 2018. Un appel à candidature sera lancé dans les meilleurs délais pour occuper la place vacante et, par anticipation, celle de Marina Roosebrouck, secrétaire administrative du haut-niveau, qui prendra sa retraite en avril 2020.  
Afin d'établir un profil de fonction qui corresponde aux besoins réels et immédiats de l'asbl, les administrateurs souhaitent au préalable avoir une vue claire et détaillée des fonctions et des tâches effectuées par l'ensemble des employés et ce, pour plusieurs raisons :
  - Objectiver la surcharge ou sous-charge de travail de chaque employé
  - Identifier les synergies potentielles
  - Identifier les tâches à déléguerCes descriptions de fonction auront en outre l'avantage de prévenir les conflits de rôle ou de responsabilité et d'assurer le bien-être au travail des employés.
- ✓ Damien Maquet, trésorier, prévoit provisoirement une perte de maximum 40.000 € pour 2019. Cette prévision de déficit s'explique principalement par une augmentation des coûts liée à une année de qualification olympique pour les joueurs HN.  
Par ailleurs, la LFBB connaît également des augmentations salariales consécutives à différentes indexations. Pour faire face à ces augmentations récurrentes, il sera proposé aux clubs lors de la prochaine AG de convertir les montants de cotisation en points (tel que déjà prévu par l'article 2.1 de la tarification) et de lier le tarif du point à l'indice santé.
- ✓ Une proposition d'organiser les championnats LFBB en mai plutôt qu'en novembre était à l'ordre du jour. Ce changement de date impliquerait certains risques et provoquerait l'annulation ou le déplacement d'autres tournois. Les administrateurs décident de conserver cet événement à succès le premier weekend de novembre.
- ✓ Une réflexion est en cours au niveau FBB pour réformer les interclubs nationaux. Plusieurs propositions sont sur la table telles que la suppression de la D2, la création d'un top 12 national ou encore d'un super top 16 de ligue où les champions des deux ligues se rencontreraient pour le titre de champion national.

- ✓ Une modification des statuts FBB est à prévoir pour pallier les difficultés à rassembler suffisamment d'administrateurs aux séances du conseil, ces derniers ayant postulé pour un mandat au sein du CA LFBB et non pour un cumul avec la FBB.
- ✓ Le conseil d'administration a invité l'ensemble de ses employés et de ses volontaires à un repas qui se tiendra le 18 janvier.

SÉANCE LEVÉE PAR GILLES LAGUESSE À 22H30